



## FORMULAIRE DE DEMANDE

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Numéro de passeport : \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_ Pays de résidence : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ Numéro alternatif : \_\_\_\_\_

Adresse de résidence : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

État civil : \_\_\_\_\_ Genre: \_\_\_\_\_

Langue du pays de résidence : \_\_\_\_\_ Autres langues parlées : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Quel genre de musique interprétez-vous en : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Est-ce que vous jouez d'un instrument(s) (nom de l'instrument(s)) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Composez-vous votre propre musique : \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà sorti un CD : \_\_\_\_\_

Travaillez-vous en tant que musicien ou artiste professionnel : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Avez-vous actuellement un agent ou êtes-vous sous contrat avec un label musical ou d'enregistrement. Oui / Non. Si oui, veuillez fournir tous les détails (contact) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Décrivez votre famille : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Décrivez ce que cela signifierait pour vous, d'être choisi comme un concurrent à The Voice Afrique Francophone: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

---

---

Avez-vous une vidéo disponible en ligne, si oui veuillez fournir les détails du lien :

---

Conditions générales :

En participant à l'audition, je consens à l'utilisation de toute information personnelle fournie à African Media Network Production et Vox Africa LTD, aux fins de déterminer si je suis un candidat approprié pour la production de The Voice Afrique francophone.

Si je suis invité à participer à d'autres auditions, sans être choisi comme candidat, je cède irrévocablement à African Media Production Network Propriety Limited et à Vox Africa LTD l'ensemble des droits d'auteur et tous les autres droits de toute nature contenus dans mon audition et la contribution à The Voice Afrique francophone, que ce soit à ce jour ou à l'avenir, y compris, sans limitation, mon interprétation, tout commentaire m'ayant été attribué (en cas, dans le cadre de l'audition, de test psychologique, entretien) et toute inclusion de mes photographies, mon image, mon profil, ma voix, effets sonores, imitation et caricature, matériaux littéraires, artistiques et musicaux et autres aux fins du programme et / ou toute publicité connexe, la recherche et la commercialisation, qu'African Media Production Network Propriety Limited et Vox Africa LTD acceptent. African Media Production Network Propriety Limited et Vox Africa LTD auront donc le droit d'utiliser et d'exploiter et de mettre sous licence pour d'autres usages et exploiter ces contributions, tout ou partie, par tous les moyens et dans tous les médias, manière et formats qu'ils soient actuels ou futurs dans le monde et à perpétuité.

Je reconnais et confirme que :

1. J'ai lu et accepte d'être lié dans les conditions énoncées dans le présent document intitulé « Formulaire The Voice Afrique Francophone »;
2. J'ai répondu à toutes les questions du formulaire honnêtement et avec précision et je confirme que je ne l'ai pas trompé ou tenté de tromper les producteurs de quelque façon sur mon identité, mes expériences ou de toute autre manière;
3. Si l'une des informations qui figurent sur le formulaire se trouve être fausse, les producteurs auront le droit de m'exclure du processus d'audition de The Voice Afrique Francophone.
4. Si je suis présélectionné(e) par les producteurs, je suis prêt(e) à subir un dépistage psychologique et médical. Je comprends que tous les détails de cet examen me seront expliqués à l'avance.
5. Si je suis présélectionné(e), j'autorise également les producteurs à mener des vérifications de mes antécédents pour vérifier les renseignements que j'ai fournis. Je comprends que de consentir à ces contrôles n'est pas une garantie d'être choisi(e) pour participer.
6. Même si je suis sélectionné(e) comme candidat(e), les producteurs ne sont pas tenus de produire le programme et dans le cas où le programme se réalise, il n'y aura pas d'obligation pour les producteurs ou tout radiodiffuseur à le diffuser;
7. Toutes les décisions des producteurs concernant la sélection des candidats sont définitives sans qu'aucune explication ne soit fournie. Je donne mon accord pour ne pas contester ou faire appel de ces décisions.
8. Je garderai strictement confidentielles et, sans le consentement écrit préalable du producteur et de Vox Africa LTD à tout moment à partir de la date de signature de ce formulaire et douze (12) mois suivant la première retransmission à la télévision de l'épisode final de The Voice Afrique Francophone, ne divulguerai pas, publierai ou révélerai à toute personne tout événement, conversation ou informations concernant la série ou le processus d'audition ou de sélection venant à ma connaissance suite à mon introduction dans le processus de sélection et / ou dans la série The Voice Afrique Francophone, si je suis sélectionné(e), ni toute autre information relative au producteur et Vox Africa LTD acquise par moi au cours de cette période, sans consultation avec la branche publicitaire soit du producteur soit de Vox Africa LTD.
9. Si je suis sélectionné(e) pour participer à la production de The Voice Afrique Francophone, je donne mon accord pour conclure un contrat formel avec le producteur et Vox Africa LTD et / ou toute autre partie concernée, conditions générales qui seront nécessaires pour protéger les droits du producteur et de Vox Africa LTD et / ou de toute autre entité impliquée dans la production de The Voice Afrique Francophone.
10. Je ne suis pas un(e) employé(e) de la production et de Vox Africa LTD ou sa société mère, filiales et sociétés affiliées.
11. Je ne suis pas lié(e) au producteur et à Vox Africa LTD ou à sa société mère, ses filiales et les employés de sociétés affiliées.
12. Je reconnais que les règles additionnelles suivantes sont applicables à ma participation au concours :
  - a. Comme condition à ma participation au concours, si je suis sélectionné(e) pour faire partie des meilleurs 48 concurrent(e)s, il me sera présenté une convention d'option musicale de Universal Music (Pty) Ltd ("Universal") à la signature à ce stade de la compétition.
  - b. Selon les conditions de la convention d'option musicale, je devrai accorder à Universal, ses licenciés et ayants droit, l'entière et irrévocable option pour conclure les accords exclusifs suivants me concernant : Un accord

d'enregistrement (pour mes services exclusifs comme artiste d'enregistrement), un accord de publication (pour la publication de toutes les compositions écrites par moi), une convention de gestion (nomination d'Universal comme mon seul et unique agent), un accord de commercialisation (pour l'octroi de droits commerciaux) et / ou des accords de tournée (pour les réservations de mes performances sur scène devant public). L'accord d'option musical ainsi que les accords mentionnés ci-dessus, sont appelés collectivement «les accords».

- c. Si je gagne le concours, je serai obligé(e) de conclure l'accord d'enregistrement avec Universal et Universal peut choisir d'exercer son option pour conclure tout ou partie des accords ci-dessus avec moi. Si je ne gagne pas le concours, Universal est la seule et irrévocable partie pour conclure tout ou partie des accords ci-dessus avec moi.
  - d. Les accords auront une incidence sur ma carrière à long terme et il me sera accordé un délai raisonnable après m'avoir présenté ces accords pour obtenir des conseils juridiques appropriés sur ces accords.
  - e. Il est une condition qui, pour progresser dans le concours au-delà des premiers 48, je serai obligé(e) de conclure l'accord ci-dessus avec Universal (que ce soit en vertu de sa représentation ou si je devais gagner la compétition). Après les accords signés, je comprends qu'Universal ne conduira de nouvelles négociations avec moi et je serai lié(e) par les termes de ces accords. Si je ne conclus les accords avec Universal pour quelque raison que ce soit, le producteur et Vox Africa LTD ont le droit de me disqualifier, sur avis écrit, de toute participation au concours.
13. Le producteur, Vox Africa LTD et sa société mère, filiales et sociétés affiliées, leurs dirigeants, agents, directeurs et employés ne seront pas responsables et déclinent toute responsabilité pour toute perte, responsabilité, blessure, dépense ou dommage (direct, indirect, accessoires, punitifs ou consécutifs) de toute nature, que ce soit résultant d'une négligence ou de toute autre cause, subi par moi ou tout autre tiers à la suite de mon audition et de ma contribution à The Voice Afrique francophone ou de l'acceptation et / ou l'utilisation par moi ou mon partenaire (le cas échéant) de tout ce qui concerne mon audition et ma contribution à The Voice Afrique Francophone ou si découlant de mon infraction ou violation, de tout droits tiers, y compris les droits de propriété intellectuelle ou par les mesures prises par le producteur, Afrique francophone ou l'une de nos filiales, conformément à ces conditions générales.
  14. Vous certifiez que vous avez joint une copie de votre passeport ou le reçu de la demande pour un passeport en cours de validité. Le passeport doit être valide pour voyager de août 2017 à avril 2018.
  15. Vous confirmez être disponible pour toute la période du 7 septembre au 26 septembre 2017 (en audition à l'aveugle et en tournoi ou battle et les "knock outs"), ainsi que du 30 décembre 2017 au 28 janvier 2018 (spectacles sur scène) au cas où vous seriez sélectionné(e) pour les séries.
  16. Vous avez 18 ans ou plus.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, donne mon accord et accepte les conditions générales énoncées dans le formulaire de The Voice Afrique francophone. En outre, je suis d'accord de me conformer aux décisions du producteur, et de Vox Africa LTD.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_ \_\_ / \_\_\_\_ / 2017

